Le Vildéen

Magazine d'informations communales









2026
n° 2



Le mot du maire

Dans quelques mois aura lieu l'élection présidentielle ; un moment important pour notre pays qui traverse une crise budgétaire, financière et sociale d'une grande intensité. La dette publique va atteindre les 3.600 milliards d'euros et les taux d'intérêt de la dette dépassent les 5 % ; du jamais vu depuis 2002. Un effort de redressement est annoncé par le gouvernement de l'ordre de 54 milliards d'euros sur le budget 2027 mais malgré cela la dette continuera d'augmenter dans un premier temps pour atteindre 121 % en 2027 (119 % aujourd'hui). Le redressement des finances publiques se jouera nécessairement sur plusieurs années avec des choix politiques portant sur la répartition de l'effort entre dépenses, recettes et soutien à la croissance. C'est tout l'intérêt de la campagne qui va s'ouvrir dans quelques semaines et des propositions qui seront faites par les différents candidats à l'élection présidentielle.

À la crise de la dette s'ajoute une crise sociale avec des revendications diverses mais qui convergent toutes autour du pouvoir d'achat, de la défense des services publics et de la justice sociale et fiscale. Si l'on peut comprendre les manifestations qui se déroulent aujourd'hui dans les villes - grandes ou moyennes - rien ne justifie les atteintes aux biens et aux personnes avec des conséquences très importantes pour les manifestants, les services de l'ordre et les commerces qui ont subi des pertes d'exploitation substantielles.

La commune participera comme la majorité des communes à l'effort de redressement des finances publiques. Sur le budget 2027, s'il est voté, on annonce une baisse des dotations de l'ordre de 10.000 euros. Comme dans les années passées nous serons attentifs à ne pas gaspiller l'argent que nous avons à gérer tout en garantissant le même niveau d'imposition qu'aujourd'hui et en offrant les mêmes services à la population.

Tous les investissements qui ont été réalisés entre 2024 et 2026 ont été faits sans emprunt ce qui nous laisse une certaine latitude pour nos investissements futurs. Comme vous avez pu le constater l'inauguration de la zone de loisirs et de la mairie ont eu lieu fin septembre avec une bonne participation des élus et des citoyens. Je saisis l'occasion pour vous signaler qu'une borne d'information tactile est installée à l'entrée de la mairie et que désormais tous les communiqués et informations diverses se feront par cet outil simple d'application et accessible à tous.

En attendant de vous rencontrer je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin communal.

Bonne lecture et à bientôt,
Le Maire, **Jean-Yves JUHEL**

Sommaire

Conseils municipaux p 3
Infos administratives p 7
Dinan Agglomération p 13
Infos communales p 17
Affaires scolaires et périscolaires . p 22
Vie associative p 24
La recette de Manon p 30

Horaires d'ouverture de la mairie

Tél. 02 96 27 61 57
contact@vilde-guingalan.fr
www.vilde-guingalan.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	9H00 - 12H00	14H00 - 17H00
Mardi	9H00 - 12H00	-
Mercredi	9H00 - 12H00	-
Jeudi	9H00 - 12H00	-
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 17H00
Samedi	Permanence des élus sur rdv uniquement	

Mise en page :
ROUDENN GRAFIK
GUINGAMP - 02 96 11 97 00

Séance du 05 juin 2026

Présents : Jean-Yves JUHEL, Stéphane MORICET, Karine LESNÉ, Ronan BIARD, Christelle BIGNON, Jean BRIAND, Anne-Marie LE MOAL FOSSARD, Samuel LE PIQUET, David BRANGER, Virginie CABUY, Myriam LE BAIL, Delphine COLAS, Linda CLOLUS.

ÉLECTIONS

Désignation des délégués et des suppléants à élire pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026

Conformément aux articles L. 284 à L. 286 du Code électoral, le conseil municipal doit élire trois délégués et trois suppléants. Les délégués sont élus parmi les conseillers municipaux ; les suppléants peuvent également être choisis parmi les électeurs de la commune.

Ont été élus délégués : Jean-Yves JUHEL, Karine LESNÉ et Jérôme JUVAUX.

Ont été élus suppléants : Christelle BIGNON, Stéphane MORICET et Linda CLOLUS.

TRAVAUX / ACHAT MATÉRIEL

Présentation de l'avant-projet de sécurisation et de végétalisation des cours de récréation

Le projet d'aménagement des cours d'école a été présenté aux commissions communales. Plusieurs problématiques de sécurité et d'esthétique ont été relevées concernant les clôtures, le muret et le portail des écoles maternelle et primaire, qui nécessitent des réparations régulières. Le projet de végétalisation vise notamment à apporter davantage d'ombre et de fraîcheur, à améliorer le cadre de vie des élèves et à créer des espaces pédagogiques et apaisants.

Un premier scénario d'aménagement a été présenté et plusieurs devis ont été sollicités, notamment pour la végétalisation, les clôtures ainsi que la pose de films anti-chaleur et occultants sur certains vitrages.

Les élus ont approuvé le projet et ont souhaité confier l'étude à un bureau spécialisé chargé de proposer différents scénarios adaptés aux besoins des usagers.

Restaurant scolaire - changement de la hotte

La hotte du restaurant scolaire est hors service depuis plusieurs semaines. Installé en 2009, cet équipement présente vraisemblablement une défaillance du moteur, possiblement liée à un fonctionnement prolongé à faible régime.

Il a été décidé de remplacer la tourelle d'extraction et de retenir l'offre de la société Aer'eau, située à Orgères, pour un montant de 2 083,00 € HT, soit 2 499,60 € TTC.

Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor - réforme statutaire

Le SDE22 a décidé de mettre en œuvre une réforme statutaire qui a pour objectifs d'améliorer et de mettre à jour la rédaction des statuts du SDE22 au regard des évolutions législatives et réglementaires. Les élus ont approuvé le projet de statuts.

FINANCES / PERSONNEL

Service Départemental d'Incendie et de Secours - présentation du fonds de concours communal volontariste pour le parc roulant

Le SDIS 22 sollicite le renouvellement de la participation communale à son fonds de concours destiné au renouvellement de son parc de véhicules de secours, aujourd'hui vieillissant.

En 2025, la commune avait participé à hauteur de 1,50 € par habitant, soit 1 989 €. Cette participation a notamment contribué à l'acquisition de nouveaux véhicules de secours.

Après discussion, le conseil municipal a renouvelé sa participation pour l'année 2026 à hauteur de 1 989 € et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

VOIRIE / URBANISME

Arrêt projet révision générale du PLUiH présenté par Dinan Agglomération

Entre 2022 et 2025, les élus des 64 communes de Dinan Agglomération ont travaillé sur deux documents structurants : le SCoT-AEC et le PLUiH. Le premier fixe les grandes orientations du territoire, tandis que le second les traduit de manière opérationnelle.

Compte tenu des évolutions législatives, réglementaires et territoriales intervenues ces dernières années, notamment la loi Climat et Résilience, la création du Parc naturel régional, l'adoption du nouveau SCoT-AEC en 2026 et l'intégration de Beaussais-sur-Mer, une révision générale du PLUiH est devenue nécessaire.

Cette révision vise notamment à construire un projet cohérent entre les communes, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, accompagner les transitions écologique et énergétique, renforcer l'attractivité du territoire tout en maîtrisant la consommation foncière, et conforter les centralités et la cohésion sociale. Elle doit également permettre de disposer d'un PLUiH plus simple, plus opérationnel et mieux adapté aux spécificités locales.

Un premier arrêt de projet permet de recueillir l'avis des communes et des partenaires. Après prise en compte de ces observations, un second arrêt de projet sera proposé afin de finaliser le document avant son examen en enquête publique, puis son approbation prévue en 2027.

Le conseil municipal a rendu un avis favorable à l'arrêt du projet de révision générale du PLUiH.

NOMINATION DE DÉLÉGUÉS / CORRESPONDANTS / REPRESENTANTS

Désignation des délégués au sein des associations, collectivités et instances

SPL Dinan Cap Fréhel tourisme

Créée en 2025, la SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme assure la promotion et la gestion touristique du territoire.

Le conseil municipal a désigné Madame Christelle BIGNON pour représenter la Commune. Madame LESNE y représentera Dinan Agglomération en qualité de conseillère communautaire.

Interlocuteur référent sur les questions agricoles

Afin de renforcer le dialogue avec le monde agricole et de mieux intégrer ses enjeux dans les politiques communales, la Chambre d'agriculture propose la désignation d'un référent.

Le conseil municipal a désigné Monsieur Stéphane MORICET comme référent aux questions agricoles.

Proposition de contribuables appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le conseil municipal doit proposer 24 contribuables afin de permettre la composition de la Commission communale des impôts directs, chargée notamment de donner un avis sur les évaluations fiscales des propriétés.

La liste des 24 contribuables a été transmise à la Direction départementale des Finances publiques.

Proposition de contribuables appelés à siéger à la Commission intercommunale des impôts directs

La Commission intercommunale des impôts directs (CIID) intervient à titre consultatif en matière de fiscalité des locaux professionnels.

Dinan Agglomération doit proposer à la DDFIP une liste de contribuables afin de désigner 10 commissaires titulaires et 10 suppléants.

Le conseil municipal a décidé de proposer les contribuables suivants : M. JUHEL Jean-Yves et M. BIARD Ronan.

Séance du 16 juillet 2026

Présents : Jean-Yves JUHEL, Stéphane MORICET, Karine LESNÉ, Ronan BIARD, Christelle BIGNON, Linda CLOLUS, Jean BRIAND, Anne-Marie LE MOAL FOSSARD, Samuel LE PIQUET, Jérôme JUVAUX, David BRANGER, Virginie CABUY, Myriam LE BAIL, Delphine COLAS, Vincent LEGOUTE.

TRAVAUX/ ACHAT MATÉRIEL

Rénovation et extension de la mairie - travaux complémentaires

Les travaux de rénovation et d'extension de la mairie, engagés depuis le 20 janvier 2025, visent à améliorer l'isolation, le confort et la fonctionnalité du bâtiment.

Le montant actualisé du marché s'élève à 578 851,93 € HT, soit 694 622,31 € TTC, avenants et actualisation compris.

Compte tenu de l'exposition du bâtiment et des fortes chaleurs constatées, il a été décidé d'installer des brise-soleils orientables sur certaines fenêtres et baies vitrées pour un montant de 4 047,00 euros H.T., soit 4 856,40 euros T.T.C.

Présentation de végétalisation des cours de récréation « Récré en herbe »

Le projet de végétalisation des cours d'école poursuit plusieurs objectifs : améliorer le confort des enfants lors des fortes chaleurs, favoriser la biodiversité et créer des espaces plus apaisants et pédagogiques.

Dans le cadre du programme « Récré en herbe » porté par le Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude, une demande de subvention a été déposée. Le projet concernerait les deux cours de récréation, avec notamment la création d'une zone engazonnée et végétalisée dans la cour élémentaire et l'aménagement d'un patio ombragé dans la cour maternelle.

Si la candidature est retenue, la commune et l'école bénéficieront d'un accompagnement par un maître d'œuvre. La subvention peut atteindre 10 000 €.

Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'avant-projet présenté et au dépôt des demandes de subvention.

Illuminations de Noël - achat

Cette année, il est prévu de renforcer les illuminations de Noël autour de la mairie et de la Maison du Temps Libre, notamment à la suite des récents travaux réalisés sur le secteur.

Plusieurs devis ont été étudiés. Afin d'harmoniser les décorations existantes, il est proposé d'acheter 75 mètres linéaires de guirlandes supplémentaires, tandis qu'une ancienne guirlande serait réinstallée sur la salle de motricité de l'école maternelle.

Après comparaison des offres, le conseil municipal a retenu la proposition de la société YESSS Électrique de Dinan pour un montant de 2 422,13 € HT.

Projet de la clinique vétérinaire et maisons d'habitation : demande de rachat d'une partie de la parcelle AC 125

Un projet de construction d'une clinique vétérinaire et de trois logements est prévu sur la parcelle AC 127, rue des Templiers. Afin d'optimiser l'aménagement, les porteurs de projet souhaitent acquérir environ 60 m² de la parcelle communale AC 125.

Une liaison piétonne entre la rue des Templiers et le terrain multisports devra être maintenue conformément au PLUiH.

L'assemblée a approuvé le projet, autorisé les démarches de division de la parcelle AC 125 et fixé le prix de vente à 30 € le m², l'ensemble des frais restant à la charge des acquéreurs.

FINANCES / PERSONNEL

Mise en concurrence du contrat groupe d'assurance statutaire par le CDG

Le Centre de Gestion des Côtes-d'Armor propose de lancer une consultation pour un contrat-groupe d'assurance statutaire couvrant la période 2028-2031. Cette assurance permet à la commune de se couvrir contre les coûts liés aux absences de ses agents, notamment en cas de maladie, accident du travail, maternité, longue maladie ou décès.

Afin d'éviter à la commune de mener sa propre procédure de mise en concurrence, le conseil municipal a décidé de mandater le CDG 22 pour cette consultation.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Présentation du règlement intérieur du conseil des sages

À la suite d'un appel à volontaires dans le bulletin municipal, plusieurs habitants ont souhaité intégrer le Conseil des sages.

Le conseil municipal a approuvé le règlement intérieur du Conseil des sages.

Séance du 1er octobre 2026

Présents : Jean-Yves JUHEL, Stéphane MORICET, Karine LESNÉ, Ronan BIARD, Christelle BIGNON, Linda CLOLUS, Jean BRIAND, Anne-Marie LE MOAL FOSSARD, Samuel LE PIQUET, Virginie CABUY, Myriam LE BAIL, Delphine COLAS.

TRAVAUX/ ACHAT MATÉRIEL

Rénovation et extension de la mairie- proposition d'avenants

Les travaux de rénovation et d'extension de la mairie sont achevés. Le marché initial s'élevait à 551 375,22 € HT.

De nouveaux avenants sont proposés pour des travaux complémentaires concernant les menuiseries, l'ossature bois, la maçonnerie et la peinture. Le montant total des avenants s'élève désormais à 26 537,12 € HT, soit moins de 5 % du marché initial.

Des travaux complémentaires ont également été réalisés par l'entreprise LRTP pour finaliser les abords côté parc, pour un montant de 1 424 € HT.

Le conseil municipal a approuvé ces travaux et les avenants correspondants.

Groupe scolaire - projet d'installation de volets et demandes de subvention

Le projet « Récré en herbe », consacré à la renaturation des cours de récréation, a été retenu. En complément, et à la suite des fortes chaleurs constatées en juin, la commune souhaite améliorer le confort thermique des bâtiments scolaires.

Plusieurs dispositifs sont envisagés selon l'exposition et la configuration des ouvertures : brise-soleil orientables, volets roulants solaires et films anti-chaleur. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à environ 20 000 € HT.

Il est également proposé d'étendre l'étude au restaurant scolaire et à la maison des associations pour la pose de films solaires.

Le conseil municipal a approuvé l'avant-projet présenté.

VOIRIE / URBANISME

Servitudes de réseau, de passage et d'ancrage candélabre résidence des Lilas

Dans le cadre de la vente de pavillons Néotoa, des servitudes sont nécessaires pour deux candélabres communaux situés sur des parcelles privées.

Le conseil municipal a approuvé leur création ainsi qu'une servitude de passage pour l'entretien. Les frais de notaire seront pris en charge par Néotoa.

Convention d'actions foncières - EPF - secteur rues des Templiers et de la Vallée

Le projet initial prévoyant la réalisation de quatre logements locatifs sociaux a dû être revu en raison de la présence d'une zone humide sur une partie du site. Une nouvelle programmation a été retenue, comprenant un logement communal conventionné et un lot à bâtir.

La durée de portage étant arrivée à son terme, il est proposé que l'EPF Bretagne revende à la commune l'ensemble des parcelles concernées, représentant une superficie totale de 4 986 m².

Le prix de revient est estimé à 52 540,62 € HT. Après application d'une minoration de 42 316,40 € prise en charge par l'EPF Bretagne, le prix de cession à la commune s'élève à 10 468,48 € TTC.

L'assemblée a approuvé cette cession et a autorisé Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Parcelles communales résidence le Grand Clos et des Magnolias - mise en vente

Le bornage de deux parcelles communales a été réalisé en vue de leur éventuelle cession : une parcelle de 537 m² rue du Stade et une parcelle de 332 m² résidence des Magnolias.

La parcelle des Magnolias ne sera pas mise en vente immédiatement, dans l'attente d'une estimation du coût de sa viabilisation.

Le conseil municipal a fixé à 100 € TTC/m² le prix de vente de la parcelle AD 109, d'une superficie de 537 m², située 5 résidence Le Grand Clos. Le conseil municipal envisage une mise en vente destinée à accueillir un projet professionnel, commercial ou de service. Ce projet reste toutefois conditionné à la modification du PLUiH afin d'intégrer la parcelle au périmètre de centralité.

INTERCOMMUNALITÉ

Rapport d'activités et de développement durable 2025

Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités et de développement durable 2025 de Dinan Agglomération.

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2025

Les élus ont pris acte du rapport sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Services périscolaires - chartes et règlement intérieur

Le conseil municipal a approuvé la mise à jour du règlement intérieur et de la charte des services périscolaires, afin d'y intégrer notamment l'interdiction d'apporter des objets connectés personnels.

Motion

Considérant que l'hôpital de Dinan couvre un bassin de vie de plus de 100 000 habitants sur le pays de Dinan et la Côte d'Émeraude, sans compter sur l'affluence touristique non négligeable en période estivale,

Considérant que le service des urgences est la porte d'entrée principale pour les patients en situation critique 24H/24, 7 jours sur 7,

Considérant que toute réduction d'activité ou fermeture nocturne entraînerait une dégradation de l'offre de soins de proximité ainsi qu'un allongement des délais d'accès aux soins et un transfert de patients vers Saint-Malo, Saint-Brieuc ou Rennes, soit plus de 30 min dans certains cas,

Considérant que cet allongement met en danger la vie de certains patients,

Considérant l'engagement quotidien des équipes médicales et paramédicales malgré les tensions sur les effectifs,

Ainsi, et considérant tous ces éléments, le Conseil municipal de VILDE-GUINGALAN, souhaite, par la présente motion :

- Réaffirmer son attachement indéfectible au maintien d'un service d'urgences 24H/24 à l'Hôpital de Dinan, service de proximité indispensable,
- S'opposer à toute fermeture, réduction d'horaires ou déclassement de service des urgences de Dinan
- Réaffirmer que le 1er novembre 2026 comme date de réouverture des urgences nocturnes de Dinan n'est pas négociable,
- Demander à l'Agence régionale de Santé (ARS) de Bretagne, au ministère de la Santé et au Gouvernement de garantir les moyens humains, financiers et matériels nécessaires au fonctionnement pérenne des urgences,
- Charger Monsieur le Maire de transmettre cette motion à l'A.R.S. Bretagne, à Monsieur le préfet des Côtes d'Armor aux députés et sénateurs du département, à la Directrice de Centre Hospitalier de Dinan et à la presse locale.



Élections présidentielles 2027 : pensez à mettre à jour votre situation électorale

Les prochaines élections présidentielles se dérouleront **les dimanches 18 avril et 2 mai 2027.**

Afin de pouvoir participer à ce scrutin, il est important de vérifier dès à présent votre situation sur les listes électorales.

VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER À VILDÉ-GUINGALAN ?

Les nouveaux habitants qui souhaitent voter dans la commune doivent effectuer une demande d'inscription sur les listes électorales. Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle de 2027, cette démarche devra être réalisée **au plus tard le vendredi 12 mars 2027.**

VOUS AVEZ QUITTÉ LA COMMUNE ?

Les personnes ayant déménagé dans une autre commune sont invitées à demander leur inscription sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence.
De même, **si vous avez changé d'adresse au sein de Vildé-Guingalan**, pensez à communiquer votre nouvelle adresse à la mairie afin que votre situation électorale soit mise à jour.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription sur les listes électorales peut être effectuée :
- **en ligne**, sur le site service-public.fr ;
- **directement en mairie ;**
- **ou par courrier adressé à la mairie.**

Pour une inscription en mairie, il convient de fournir **un justificatif d'identité, un justificatif de domicile ainsi que le formulaire Cerfa n° 12669** dûment complété. L'inscription sur les listes électorales suppose notamment d'être de nationalité française, d'avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin et de jouir de ses droits civils et politiques. Elle nécessite également de justifier d'une attache avec la commune.

UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE EN 2027



En vue de l'élection présidentielle de 2027, **un renouvellement général des cartes électorales** est prévu dans le cadre de la refonte. Ainsi, **tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune recevront une nouvelle carte électorale à leur domicile, fin mars ou début avril 2027.**
Il est donc particulièrement important de signaler à la mairie tout changement d'adresse afin de permettre la bonne distribution de cette nouvelle carte.

Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales ou connaître votre bureau de vote, vous pouvez également utiliser le service en ligne « **Interroger sa situation électorale** » sur service-public.fr.

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de mairie reste à votre disposition.

Je viens d'avoir seize ans, je pense au recensement

QU'EST-CE QUE LA JDC ?

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une étape obligatoire de votre parcours citoyen. Elle vous informe sur les enjeux de la défense et de la sécurité nationale, ainsi que sur vos droits et devoirs en tant que citoyen.



Passeports et cartes d'identité

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, vous devrez vous rendre dans une des mairies du département équipée d'une borne biométrique.

Avant, faites votre pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et notez votre numéro de dossier qui vous sera demandé lors du dépôt des pièces justificatives. Si vous ne pouvez pas le faire en ligne, des formulaires sont disponibles à la Mairie de VILDÉ-GUINGALAN.

Prenez ensuite rendez-vous pour le dépôt des pièces justificatives et la prise d'empreintes digitales dans les mairies habilitées, notamment Plélan-le-Petit, Jugon-les-Lacs, Dinan, Broons, Ploubalay, Matignon ou les espaces France Services de Plancoët ou Evran (pour les plus proches). Vous serez ensuite contacté-e pour aller retirer votre titre dans la mairie de dépôt du dossier.

Toutes les informations concernant les titres d'identité se trouvent sur le site www.service-public.fr

Logement social



Un logement social est un logement à loyer modéré attribué sous condition de ressources. Les plafonds de ressources sont mis à jour chaque année et sont consultables sur www.demandelogement22.fr rubrique « conditions d'accès ».

Pour demander un logement social je dois être français ou étranger admis à séjourner régulièrement en France. Vous pouvez créer votre compte sur le site mentionné ci-dessus et joindre les pièces nécessaires à la demande. Votre dossier sera alors visible par tous les bailleurs sociaux présents sur le territoire de Dinan Agglomération en fonction de vos critères. Une seule demande est valable pour tous les bailleurs sociaux et partenaires de Dinan agglomération, et plus largement du département des Côtes-d'Armor. La demande est valable un an. Elle devra être renouvelée au bout d'une année si vous êtes toujours en recherche d'un logement.

Si vous n'avez pas accès internet, nous vous invitons à contacter directement un des bailleurs sociaux.

NEOTOA
14 bd Simone Veil, 22100 DINAN - **Tél. 02 23 48 80 00**

TERRES D'ARMOR HABITAT
16 rue de Brest, 22100 DINAN - **Tél. 02 96 62 20 90**

Via Trajectoire



Permanences du Conciliateur de justice

Le **conciliateur de justice** a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales. Vous trouverez ci-dessous les permanences du conciliateur de justice sur le secteur.

ESPACE SOCIAL SOLIDARITÉ
5 Bis rue Gambetta - 22100 DINAN
02 96 39 38 21. ***Uniquement sur rendez-vous.***
Jour de permanence : tous les mercredis matins de 9h à 12h

MAIRIE DÉLÉGUÉE DINAN-LÉHON
Place d'Abstatt – 22100 DINAN
02 96 87 40 40. ***Sans rendez-vous.***
Jours de permanence : 2ème jeudi du mois
Heures de permanence : de 9h30 à 12h

Aide à Domicile
Mené Rance

De la garde d'enfants aux travaux de bricolage ou de jardinage en passant par l'assistance aux seniors, le portage de repas, la pose de boîtes à clé ou l'aide aux tâches ménagères, une équipe de professionnels spécialisés est à votre service pour vous accompagner. Nous intervenons aussi dans le cadre du handicap et des soins à domicile.

Nos interventions se font 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 y compris les dimanches et les jours fériés.

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 aux adresses suivantes :

- 14 Rue de la Bise - 22 100 TADEN - 02.96.84.44.88
- 4 Rue des Rouairies - 22980 PLELAN LE PETIT - 02.96.27.67.50

Les dépenses supportées ouvrent droit à un avantage fiscal à hauteur de 50% de la dépense selon la règlementation en vigueur. Ce dernier peut prendre la forme d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt.

Concessions
dans le cimetière

Nous vous rappelons que le règlement du cimetière est affiché à l'entrée principale du cimetière (à l'abri, côté grand portail). Un plan reprenant les concessions arrivées à échéance est également disponible.

Si vous êtes concernés par le renouvellement d'une concession ou si vous possédez des informations à ce sujet, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec la mairie.

Deux défibrillateurs
à Vildé-Guingalan

Nous vous rappelons que la commune dispose de deux défibrillateurs :
- à l'entrée de la Mairie (rue des Templiers)
- sur le mur de la buvette du foot (rue du Stade)

Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude
(ADSCE)

L'Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude (ADSCE) emploie plus de 300 personnes sur 5 sites. L'ADSCE intervient sur 63 communes et met à disposition des personnes du territoire, trois Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD). Elle propose également 2 pôles 22 et 35 :

- 2 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pour des Personnes Agées et/ou en situation de handicap ;
- 5 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ;
- services de portage de repas à domicile ;
- services de téléassistance ;
- service prévention (organisation de campagnes d'information et d'éducation sanitaire pour le grand public et écoles) ;
- 1 service DEPANN'AGE : jardinage et petit bricolage.

Beaussais Rance Frémur
1 bis, rue Léon Pépin - 22490 PLESLIN TRIGAVOU
Tél. 02 96 27 86 77 - Mail : accueil.brf@adsce.fr
Heures d'ouverture au public :
- Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- Le vendredi : 13h30-16h30

Devenir gendarme

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE
85, boulevard Clémenceau - 35200 RENNES
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf jours fériés).
TEL : 02 99 32 52 90

VENEZ NOUS rencontrer **chaque mois** lors de nos **PERMANENCES:**

LANNION, 1er lundi : 10h, Gendarmerie, 2 rue Joséphine Pencalet
SAINT-BRIEUC, 4ème mardi : 10h, Gendarmerie, 30 rue de la Gare

SAINT-MALO, 1er mercredi : 10h, Gendarmerie, 6 avenue Franklin-Roosevelt
FOUGÈRES, 1er mercredi : 14h30, France Travail, 15 rue Hippolyte-Réhault
REDON, 4ème mercredi : 10h, France Travail, 3 rue Sillard



PLOURIN LES MORLAIX, 1er lundi: 14h30, Gendarmerie, rue de la Hautière
BREST, 1er mardi : 10h, Gendarmerie, Quartier Buquet, 167 rue Général Paulet
QUIMPER, 2ème mercredi : 10h, Gendarmerie, 1 route de Pont-L'abbé
CARHAIX PLOUGUER, 3ème mercredi : 14h30, Mission Locale 36 rue de l'Église

LORIENT, 2ème mardi : 10h, Gendarmerie, 32 rue du Couëdic
VANNES, 3ème mardi : 10h, Gendarmerie, place du Colonel Arnaud Beltrame
PONTIVY, 3ème mercredi : 10h, Gendarmerie, 1 rue Julien-Guidard

Recensement de la population

Cette année, VILDE-GUINGALAN réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 21 janvier 2027.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.
Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier 2027 ?
Contactez la mairie : 02 96 27 61 57
ou contact@vilde-guingalan.fr

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :
Hortense RABASTE, coordonnateur communal,
02 96 27 61 57 ou contact@vilde-guingalan.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur **le site recensement.gouv.fr**

Bien vivre ensemble





Routes, chemins ruraux et accotements : l'entretien est l'affaire de tous



Nos routes, chemins ruraux, accotements et fossés sont empruntés chaque jour par de nombreux usagers : automobilistes, piétons, cyclistes, agriculteurs, riverains… Leur bon entretien contribue à la sécurité de chacun, mais aussi à la qualité de notre cadre de vie. Quelques gestes simples permettent de préserver ces espaces communs et relèvent avant tout du bon sens, du civisme et du savoir-vivre ensemble.

HAIES, ARBRES ET PLANTATIONS : PENSEZ À ÉLAGUER

Les propriétaires et exploitants riverains doivent veiller à ce que les haies, arbres et arbustes situés sur leurs propriétés n'empiètent pas sur les routes, chemins ruraux ou accotements. Un entretien régulier permet notamment d'éviter que les branches :

- gênent le passage des véhicules, des piétons ou des engins agricoles ;
- réduisent la visibilité dans les virages ou aux intersections ;
- masquent les panneaux de signalisation ;
- débordent sur l'emprise des chemins ruraux.

Le long des chemins ruraux, les haies doivent être entretenues afin de ne pas gêner la circulation ni réduire la largeur du passage.

PRÉSERVONS LES CHEMINS RURAUX ET ACCOTEMENTS

Les chemins ruraux appartiennent à la commune mais relèvent de son domaine privé. Contrairement aux voies communales, leur entretien ne constitue donc pas une obligation systématique pour la commune. Chacun a néanmoins un rôle à jouer dans leur préservation : entretien des haies et branches débordantes, respect des fossés et du bon écoulement des eaux, absence d'empiètement ou de dépôts, nettoyage après le passage d'engins ou la réalisation de travaux. Préserver nos chemins ruraux, c'est contribuer collectivement à la sécurité des usagers, au maintien de leur accessibilité et au respect de notre cadre de vie.

FOSSÉS ET ÉCOULEMENT DES EAUX

Les fossés jouent un rôle essentiel dans l'évacuation des eaux de pluie. Il est important de ne pas les obstruer et de veiller à ce que les aménagements ou plantations réalisés sur les propriétés riveraines ne provoquent pas de ruissellement excessif ou de dégradation de la voirie.

APRÈS LES TRAVAUX OU PASSAGES AGRICOLES

Lorsqu'un passage d'engins, des travaux ou des activités agricoles entraînent des dépôts de terre, de boue, de branchages ou d'autres matériaux sur la chaussée ou les chemins, il convient de nettoyer rapidement les lieux afin de maintenir une circulation sûre pour tous.
Un petit geste pour chacun, un bénéfice pour tous. Entretenir ses haies, respecter l'emprise des chemins, maintenir les accès propres ou simplement penser aux autres usagers sont autant de gestes qui participent au bien-vivre ensemble.

La préservation de nos routes, chemins ruraux et espaces communs repose sur la vigilance et la responsabilité de chacun. Merci à tous pour votre civisme et votre contribution à la qualité de notre cadre de vie.

La Bretagne en quelques chiffres

Savez-vous que plus de la moitié des Bretons vivent dans une commune rurale ? À travers son édition Chiffres clés Bretagne 2025, l'Insee dresse le portrait de notre région et met en lumière quelques particularités bretonnes.

La Bretagne compte plus de 3,4 millions d'habitants. Région attractive, elle accueille chaque année de nouveaux habitants, notamment en provenance d'Île-de-France et des régions voisines.
La Bretagne reste aussi une région particulièrement rurale : 54 % de sa population vit dans une commune rurale, une proportion nettement supérieure à la moyenne française.

Autre particularité : les Bretons sont très souvent propriétaires de leur logement. Avec 66 % de propriétaires occupants, la Bretagne se classe au premier rang des régions françaises. La maison individuelle y occupe également une place importante puisqu'elle représente 71 % des logements.

Les résidences secondaires occupent également une place notable dans le parc de logements breton. Et contrairement à certaines idées reçues, leurs premiers propriétaires sont… les Bretons eux-mêmes ! 43 % des résidences secondaires situées en Bretagne appartiennent à des ménages résidant dans la région, devant les habitants d'Île-de-France, qui en détiennent 30 %.

La population bretonne vieillit cependant progressivement. L'âge moyen est passé de 37 ans en 1990 à 44 ans en 2025 et, selon les projections de l'Insee, un Breton sur trois pourrait être âgé de 65 ans ou plus en 2050.

Enfin, la Bretagne se distingue aussi par une situation de l'emploi plutôt favorable : au deuxième trimestre 2025, son taux de chômage s'établissait à 6,1 %, l'un des plus faibles de France.

Source : Insee – Chiffres clés Bretagne 2025.

L'appel à projets jeunes MSA, c'est quoi ?

L'Appel à projets jeunes (APJ) soutient les initiatives portées par des jeunes du milieu rural. Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA d'Armorique reçoivent des prix pour mener à bien leurs projets.

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Appel à projets jeunes MSA s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 22 ans et vivant dans des communes de moins de 15 000 habitants et/ou faire partie d'un groupe en majorité de ressortissants agricoles. Les groupes qui déposent un dossier de candidature doivent être constitués d'au moins trois jeunes.

QUELLES SONT LES THÉMATIQUES ?

Les projets doivent nécessairement concerner une de ces thématiques :
- Agriculture et alimentation
- Culture, sport et loisirs
- Économie sociale et solidaire
- Environnement et développement durable
- Inclusion des personnes fragiles
- Lutte contre les violences et les discriminations
- Prévention en santé

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer à l'Appel à projets jeunes MSA, c'est simple et rapide : télécharge le dossier de candidature disponible sur **armorique.msa.fr** rubrique **"Votre MSA/Nos actions/La MSA aux côtés des jeunes/L'Appel à projets jeunes"**.

Complète le dossier et adresse-le à la MSA d'Armorique accompagné des pièces demandées **avant la date limite de dépôt indiquée**. Le jury Appel à projets jeunes de la MSA d'Armorique opèrera ensuite son choix parmi les projets déposés.



Maison du Département - DINAN





Soliguide

Où trouver une aide alimentaire ? Une solution de mobilité ? Un accompagnement social ? Les réponses sont sur soliguide.fr

Soliguide est une plateforme gratuite et anonyme qui rassemble tous les services, initiatives et ressources solidaires pour vous venir en aide. Vous pouvez utiliser la plateforme parce que vous êtes en difficulté, pour référencer votre structure ou orienter des personnes.
L'équipe est disponible via le chat pour répondre à toutes vos questions.

L'été, les besoins restent présents alors que de nombreuses structures ferment temporairement ou adaptent leurs horaires. Pour aider chacun à trouver les services ouverts à proximité (alimentation, soins, accompagnement social, accueil de jour, activité...), les informations sont mises à jour tout l'été sur soliguide.fr.



Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée toutes les semaines en alternant la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective (bac jaune). Le calendrier des passages est disponible sur le site internet de la commune (www.vilde-guingalan.fr) et de l'agglomération (www.dinan-agglomeration.fr) ou à l'accueil de la mairie.

Nous vous rappelons qu'il ne faut plus utiliser les sacs jaunes mais mettre vos déchets recyclables (emballages et papiers) en vrac dans le bac jaune. Si vous n'avez pas reçu le bac jaune distribué par Dinan Agglomération, vous pouvez notamment en faire la demande sur leur site internet.

Depuis le 1er octobre, ramassage des bacs jaunes le jeudi.



Les permanences du CAUE : un accompagnement gratuit

Vous avez un projet de construction, d'aménagement, de réhabilitation (habitation, local professionnel, annexe, etc.) ... profitez des conseils gratuits du CAUE. Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous, composé d'une équipe de professionnels de l'architecture et du paysage.

COMMENT PRENDRE UN RENDEZ-VOUS ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition sur rendez-vous pour étudier votre projet en amont de son instruction. Lors du rendez-vous, il faudra vous munir de plans, croquis et photos aidant à la bonne compréhension de votre projet.

La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le 1er et 3ème vendredi de chaque mois, au Siège de Dinan Agglomération.

Rendez-vous auprès du service urbanisme-foncier de Dinan Agglomération : 02 96 87 21 44.

Composteur

Dinan Agglomération met gratuitement à disposition des habitants avec jardin des composteurs individuels, avec sensibilisation.

MODALITÉS DE DISTRIBUTION

La récupération du composteur nécessite une inscription préalable sur le lieu et la date de votre choix. Il est possible de s'inscrire sur un lieu différent de sa commune de résidence.

Une sensibilisation est obligatoire pour connaître tous les déchets pouvant se composter et les gestes simples pour adopter et garder cette pratique longtemps et sans souci. Pour être sensibilisé, deux possibilités :
- assister à une sensibilisation en salle de 30 minutes avant la remise du composteur,
- regarder une vidéo en ligne avant de venir.



Rentrée scolaire : le transport, c'est DINAMO !

Depuis la rentrée 2026, ce sont près de 70 circuits scolaires qui sont exploités par Dinan Agglomération pour acheminer chaque jour les 3 700 élèves inscrits jusqu'à leur établissement. Pour plus d'efficacité et de sécurité, l'organisation de la gare routière scolaire à Dinan a été recentrée place René Pléven et rue du 10ème régiment d'Artillerie pour cette rentrée scolaire. L'utilisation de la carte de transport KorriGo a également été généralisée.



Afin d'accompagner ce changement et orienter les quelques 1000 élèves qui transitent quotidiennement par la gare routière scolaire, 4 agents de Dinan Agglomération ont été présents le matin, le soir et le mercredi midi pendant les quinze premiers jours de la rentrée. Les équipes du transporteur Transdev CAT étaient également présentes, tout comme la police municipale de Dinan. Les équipes continuent cependant d'être ponctuellement présentes en gare pour suivre en direct les conditions d'exploitation du service.

Un dispositif renforcé a également été mis en place par Dinan Agglomération afin d'accompagner les familles et d'assurer un suivi quotidien et réactif de l'exploitation du réseau. 4 agents ont été affectés à ces missions pour assurer le meilleur taux de réactivité possible.

Ce sont plus de 2 500 appels téléphoniques et près de 1 500 demandes écrites qui ont été adressés en lien avec ces inscriptions. Des ajustements horaires ont notamment été mis en place sur certaines lignes pour une meilleure adéquation entre les cars et les navettes et éviter au maximum les retards pour le début des cours dans les établissements scolaires.

Retrouvez toutes les informations sur dinan-agglomeration.fr, rubrique : Transports > Le réseau DINAMO > DINAMO Scolaire.

Tél. : 02 30 100 300
Mail : dinamo.scolaire@dinan-agglomeration.fr

Situation hydrologique : une ressource toujours très déficitaire

Le territoire a connu ces derniers jours des épisodes pluvieux très hétérogènes mais peu efficaces pour la recharge hydrologique. La situation demeure très préoccupante.

Les débits des cours d'eau restent très faibles, avec de nombreuses ruptures d'écoulement en tête de bassin versant, tandis que les nappes d'eau souterraines atteignent des niveaux exceptionnellement bas. Les retenues superficielles de Val/Pont Ruffier affichent quant à elles un taux de remplissage extrêmement bas. L'absence de précipitations annoncée dans les prochains jours devrait accentuer ce déficit.

Le niveau de crise reste activé à l'échelle de l'ensemble du département par le Préfet. De nombreuses solutions existent pour limiter dès à présent notre impact quotidien sur la ressource en eau. Des gestes simples, qui paraissent évidents pour beaucoup, mais qu'il est nécessaire de rappeler.

Parce que la préservation de la ressource en eau est l'affaire de tous, chaque geste compte.

Plus d'informations sur www.dinan-agglomeration.fr

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER À BOIRE !



Des récupérateurs d'eau de pluie à tarif groupé ?

Dans le cadre de ses actions en faveur des économies d'eau, la commune envisage d'étudier la possibilité de proposer aux habitants un achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie.

Le principe serait de regrouper les demandes afin de négocier un tarif plus avantageux auprès d'un fournisseur, selon le nombre de personnes intéressées.

Avant d'aller plus loin dans cette démarche, la commune souhaite connaître l'intérêt des habitants.

Si vous êtes susceptible d'être intéressé(e) par l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie en précisant, si possible, la capacité souhaitée.

Cette démarche est, à ce stade, sans engagement.



Photo non-contractuelle. ©Magnific

Transport



Ligne 8 PLÉLAN-LE-PETIT → DINAN

COMMUNE	ARRÊTS	LUNDI À VENDREDI		MERCREDI ET SAMEDI
PLÉLAN-LE-PETIT	Mairie	06:55	08:30	13:30
	Libération	06:57	08:32	13:32
LA LANDEC	ZA de Beauvent	07:00	08:35	13:35
	La Tombe	07:01	08:36	13:36
VILDÉ-GUINGALAN	Mairie	07:05	08:40	13:40
	ZA Vaucouleurs	07:07	08:42	13:42
AUCALEUC	La Haute Freschais	07:11	08:46	13:46
	Mairie	07:13	08:48	13:48
	CFA	07:14	08:49	13:49
QUÉVERT	Périaux	07:16	08:51	13:51
	Aublette	07:17	08:52	13:52
DINAN	Duclos Esplanade 3 6 7	07:23	08:58	13:58
	Deroyer 1 2 3 4 5 6 7 9 DINAMO	07:29	09:04	14:04

Ligne 8 DINAN → PLÉLAN-LE-PETIT

COMMUNE	ARRÊTS	LUNDI À VENDREDI		SAMEDI
DINAN	Deroyer 1 2 3 4 5 6 7 9 DINAMO	12:30	17:50	18:05
	Duclos Esplanade 3 6 7	12:34	17:54	18:09
QUÉVERT	Aublette	12:40	18:00	18:15
	Périaux	12:41	18:01	18:16
AUCALEUC	CFA	12:43	18:03	18:18
	Mairie	12:44	18:04	18:19
	La Haute Freschais	12:46	18:06	18:21
VILDÉ-GUINGALAN	ZA Vaucouleurs	12:50	18:10	18:25
	Mairie	12:52	18:12	18:27
LA LANDEC	La Tombe	12:55	18:15	18:30
	ZA de Beauvent	12:57	18:17	18:32
PLÉLAN-LE-PETIT	Libération	13:00	18:20	18:35
	Mairie	13:02	18:22	18:37

: Correspondance possible avec le réseau BREIZHGO
*Plus d'infos sur : **breizhgo.bzh***

1 2 3 4 5 6 7 9 : *Correspondance possible avec les autres lignes du réseau DINAMO*

: Box vélos
: Aire de covoiturage
DINAMO *: Agence Dinamo*

État Civil

Naissances

3 naissances pour la période de mai à septembre 2026 dont :

LEROYER Maloé
né le 28 mai 2026

LE MOAL Romy
née le 17 juin 2026

THIERRY Éléna
née le 23 juillet 2026

Mariages

LECLERC Samuel et SAMSON Sophie
le 13 juin 2026

PICARD Maximilian et LE GALL Émeline
le 26 septembre 2026

Pacs

ADAM Guillaume et DARENGOSSE Charlène
le 2 juin 2026

OGÉ Alexandre et GUILLOUZOUIC Angélique
le 17 août 2026

COLLIN Christophe et COLIN Nathalie
le 5 octobre 2026

Décès

RENAULT Julia née LEFORT
le 24 août 2026

LEFORT Paulette née NAVIÈRE
le 30 août 2026

Urbanisme



Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées (déclarations préalables, permis de démolir) déposées en Mairie (accordées ou en cours d'instruction).

Demandes de déclarations préalables

DATE	ADRESSE DES TRAVAUX	OBJET
13/04/26	19 rue de la Croix Nergan	Pose d'une pergola
16/04/26	11 rue du Porche	Pose d'une pergola
16/04/26	6 rue de l'Orme	Pose de vélux et de puits de lumière
17/04/26	2 Le Traçin	Pose de baies vitrées
24/04/26	3 rue des Clossets	Remplacement de menuiseries extérieures
27/04 /26	rue des Templiers	Transformation de dépendances en pièces à vivre
20/05/26	10 Boculé	Pose d'un portail
08/06/26	8 résidence des Camélias	Pose d'une clôture
11/06/26	10 Le Preron	Remplacement de menuiseries
19/06/26	3 rue des Moulins	Pose d'un pylône treillis
25/06/26	9 résidence Le Grand Clos	Pose d'une clôture
03/07/26	5 Les Haiches	Extension de la maison d'habitation
17/07/26	39 rue des Moulins	Installation d'un climatiseur
17/07/26	8 rue du Park	Installation d'un climatiseur
22/07/26	Le Préron	Pose d'une clôture et d'un portail
23/07/26	2 rue du Park	Pose d'une clôture et d'un portail
24/07/26	2 résidence des Camélias	Extension de la maison d'habitation
28/07/26	1 Bis rue du Porche	Détachement d'un terrain à bâtir
11/08/26	16 rue de l'Orme	Remplacement de fenêtres de toit
11/08/26	11 rue de la Croix Nergan	Divison parcellaire pour création de 3 terrains à bâtir
13/08/26	résidence des Magnolias	Détachement d'un terrain à bâtir
13/08/26	rue du Stade	Détachement d'un terrain à bâtir
13/08/26	16 rue du Pont des Vignes	Pose d'un conteneur de stockage
28/08/26	11 résidence Le Grand Clos	Pose d'une clôture
17/09/26	2 Impasse de la mairie	Remplacement portail et portillon
18/09/26	La Croix Moy	Détachement d'un lot à bâtir
23/09/26	23 résidence Le Grand Clos	Pose d'une clôture et d'un portillon
30/09/26	6 rue de la Croix Nergan	Remplacement de fenêtres et portes
05/10/26	1 place de la Mairie	Remplacement d'une balustrade
30/09/26	6 rue de la Croix Nergan	Remplacement de fenêtres et portes
05/10/26	1 place de la Mairie	Remplacement d'une balustrade

Permis de construire

DATE	ADRESSE DES TRAVAUX	OBJET
23/07/26	6 rue des Templiers	Construction de 3 maisons individuelles et d'une clinique vétérinaire avec logement de garde

Permis de construire modificatif

DATE	ADRESSE DES TRAVAUX	OBJET
25/06/26	7 rue des Moulins	Extension d'un bâtiment existant et création d'un bâtiment annexe

Permis de démolir

DATE	ADRESSE DES TRAVAUX	OBJET
17/08/26	3 rue du Porche	Démolition d'un poulailler

Travaux

Deux projets, deux chantiers importants inaugurés : la zone de loisirs et la mairie

Le 25 septembre dernier, la commune a inauguré les travaux réalisés à la mairie ainsi que les nouveaux aménagements de la zone de loisirs en présence notamment des partenaires, des élus, des utilisateurs et des Vildéens.



Du côté de la zone de loisirs, les travaux ont permis la construction de nouveaux vestiaires avec tribune et d'une buvette, ainsi que l'aménagement du terrain d'entraînement. Un parking, des allées piétonnes et un pare-ballons ont également été réalisés. Le terrain de tennis a lui aussi été aménagé, permettant de compléter les équipements sportifs proposés sur le site.

La mairie a, quant à elle, fait l'objet d'une rénovation importante. L'objectif était notamment d'améliorer fortement l'isolation du bâtiment, mais aussi de l'agrandir et de le moderniser. Ces travaux permettent aujourd'hui de disposer de locaux plus confortables, plus fonctionnels et mieux adaptés à l'accueil du public ainsi qu'aux conditions de travail des agents et des élus.

Une borne tactile a également été installée à l'extérieur de la mairie. Elle permet de moderniser l'affichage légal et de rendre les informations communales accessibles à tous, y compris en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.





Cette inauguration a permis de marquer l'aboutissement de ces deux projets importants pour la commune et d'offrir aux habitants des équipements modernisés et adaptés aux besoins de Vildé-Guingalan.

Actualités et Manifestations

Noces de diamant

Cet été, Geneviève et Raymond Nicolle ont célébré un très bel anniversaire : leurs 60 années de mariage. Entourés de leurs proches, ils ont ainsi fêté leurs noces de diamant, un moment rare et précieux qui témoigne d'un long chemin parcouru ensemble.

La municipalité leur adresse toutes ses félicitations et leur souhaite encore de nombreux beaux moments à partager.



Une belle fin d'année scolaire pour les CM2

Les élus, en collaboration avec l'école, ont organisé une remise des diplômes de fin de primaire pour les élèves de CM2.



Les enfants ont répondu présents et ont profité d'une après-midi festive, rythmée par des jeux, de la danse et beaucoup de bonne humeur.

Chaque remise de diplôme a même été accompagnée d'une ola des copains, pour le plus grand plaisir de tous !

Un joli moment partagé qui marque la fin d'une étape importante de leur scolarité, avant leur entrée au collège.

Un grand merci aux élus, aux enseignants, aux parents et aux enfants pour ce beau moment de partage.



Cérémonie des vœux : save the date

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous donnent rendez-vous le vendredi 8 janvier 2027 à 18 h 45 pour la cérémonie des vœux.

Un moment convivial pour se retrouver, revenir sur l'année écoulée et partager les projets réalisés et à venir autour du verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux !

Pot de convivialité

Un beau moment de convivialité pour le début de l'été ! Le samedi 11 juillet, de nombreux habitants se sont retrouvés au cœur de la zone de loisirs, rue du Stade, à l'occasion du traditionnel pot de convivialité organisé par la commune.

Ce rendez-vous a également permis d'accueillir officiellement les bébés Vildéens nés en 2025, dans une ambiance chaleureuse et familiale. Un joli moment de partage et de convivialité qui a rassemblé petits et grands !

La soirée s'est ensuite poursuivie avec les animations de « Vildé en Fête », proposées par le Comité des Fêtes.

Le feu d'artifice, prévu en fin de soirée, n'a malheureusement pas pu être tiré en raison des conditions météorologiques et du risque important de départ de feu.



Vildé-Guingalan aux joutes nautiques





Comme chaque année, une équipe s'est mobilisée pour représenter Vildé-Guingalan lors des traditionnelles joutes nautiques, organisées au port de Dinan le dimanche 12 juillet. Et cette année, une équipe essentiellement féminine s'est donc lancée dans l'aventure avec énergie, bonne humeur et beaucoup d'enthousiasme. Au-delà de la compétition, nos repré-sentantes ont surtout profité de cette journée pour partager un beau moment et défendre les couleurs de la commune dans une ambiance festive et conviviale.

Une convivialité qui n'est d'ailleurs pas passée inaperçue puisque l'équipe a remporté le prix de la convivialité ! Un trophée bien mérité, qui récompense autant leur participation que leur bonne humeur.

Bravo à toute l'équipe pour cette belle représentation de Vildé-Guingalan !

Argent de poche

La commune de Vildé-Guingalan propose aux jeunes de 16 à 18 ans de participer au dispositif "Argent de poche" pendant certaines vacances scolaires.



Au programme :

- des petites missions de 3h (entretien, aide aux services municipaux, participation à la vie locale…)
- Une première expérience enrichissante et valorisante
- Une indemnisation en contrepartie de votre engagement (15 € par demi-journée)

Les missions sont organisées durant les vacances entre une et plusieurs demi-journées en fonction des candidatures et des projets.

Cet été, ce sont 6 jeunes qui ont pu participer sur les 8 demi-journées de petits travaux communaux.





La Fête des voisins : un beau moment de partage

La Fête des voisins a une nouvelle fois créé de beaux moments de convivialité dans la com-mune. À Coavou, les habitants se sont retrouvés comme à leur habitude au début de l'été. Du côté de Boculé, le rendez-vous a fait son retour en septembre, après dix années sans édition.



Autour d'un verre, d'un barbecue de quelques gourmandises partagées, chacun a pu prendre le temps d'échanger, de mieux se connaître et de profiter simplement du plaisir d'être ensemble.

Ces rendez-vous sont précieux pour créer et entretenir du lien entre voisins, accueillir les nouveaux habitants et renforcer la convivialité au sein des quartiers.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ces rencontres et qui contribuent, à leur manière, à faire vivre la convivialité à Vildé-Guingalan.

Le Conseil des Sages est installé

Le Conseil des Sages de Vildé-Guingalan, composé de dix habitants âgés de 55 ans et plus, a officiellement été installé en septembre 2026.

Son bureau est composé de Christophe Hamet, président, Monique Lemoine, vice-présidente, ainsi que de Monique Briand et Sylvie Vukadin, secrétaires.
L'équipe est complétée par : Annick Bertet, Chantal Champagnay, Pierre Dauly, Thierry Carage, André Commeureuc et Philippe Uro.

Cette instance consultative a pour vocation de réfléchir à des projets utiles à la commune, de formuler des propositions et de contribuer à la vie locale grâce à l'expérience de ses membres. Une prochaine réunion est programmée le 23 novembre. L'équipe, particulièrement motivée, a hâte de se mettre au travail, de s'investir dans de nouveaux projets et de participer activement à la vie communale.



Nécrologie

Hommage à Germain AUFFRAY

Nous souhaitons rendre hommage à Germain AUFFRAY, décédé en décembre 2025, qui a occupé la fonction de maire de 1989 à 2001.
Pendant douze années, il s'est investi dans la gestion de la commune et a contribué, aux côtés des équipes municipales successives, à son développement.

La municipalité adresse une pensée particulière à sa mémoire et reconnaît son engagement au service de la commune et de ses habitants.

En mémoire de Gérard MIRIEL

La commune de Vildé-Guingalan a appris avec tristesse le décès de Gérard MIRIEL le 31 août dernier, ancien élu de la commune.
Engagé au service de la vie communale durant plusieurs années, il a exercé les fonctions d'adjoint au maire au cours de deux mandats. Par son implication, sa disponibilité et son attachement à la commune, il a contribué à la vie locale et au service de l'intérêt général.

La municipalité tient à saluer sa mémoire.

Affaires scolaires et périscolaires

Groupe scolaire 1,2,3 Soleil

Ces dernières semaines, les élèves de notre école ont quitté la classe pour vivre des moments d'apprentissage riches en émotions. Du cinéma de Dinan jusqu'aux fortifications de Saint-Malo, retour sur ces trois belles sorties pédagogiques.

Nos plus jeunes élèves des classes de Maternelle ont inauguré leur année culturelle en se rendant au Cinéma Émeraude de Dinan dans le cadre du dispositif national « Cinécole » (Maternelle au cinéma). Pour beaucoup, c'était l'une des premières fois qu'ils découvraient la magie d'une salle obscure, le grand écran et le son immersif.
Cette sortie s'inscrit parfaitement dans le domaine « Apprendre ensemble et vivre ensemble » ainsi que « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ». Elle permet aux enfants de développer leur sensibilité esthétique, d'apprendre à rester attentifs au sein d'un groupe et de s'initier aux premières images animées.

Les deux classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont pris la direction de Saint-Malo pour une journée placée sous le signe de l'histoire et de l'aventure maritime.

Le matin, les élèves ont visité le Musée Jacques Cartier (Manoir de Limoëlou), l'unique demeure du célèbre navigateur malouin qui a découvert le Canada en 1534. Les élèves ont pu s'immerger dans le mode de vie du XVI^{e} siècle et observer de vieux instruments de navigation.

L'après-midi, direction les fameux remparts de Saint-Malo ! Depuis ce point de vue idéal, les enfants ont pu admirer les impressionnants voiliers de course amarrés pour la Route du Rhum. Un moment magique pour observer les géants des mers juste avant le grand départ transatlantique vers la Guadeloupe.

Cette journée valide plusieurs compétences du domaine « Questionner le monde ». D'une part, la découverte de la vie de Jacques Cartier permet de « se repérer dans le temps » et de comprendre l'évolution des modes de vie. D'autre part, l'observation des bateaux de la Route du Rhum et l'évocation de leur trajectoire océanique participent à l'apprentissage de la « représentation de l'espace » et à l'ouverture sur le monde géographique.

Enfin, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont eux aussi rejoint le Cinéma Émeraude de Dinan pour leur session « Cinécole » (École et cinéma). Ils ont eu la chance de visionner sur grand écran le film culte La Guerre des boutons. Ce chef-d'œuvre, qui met en scène la rivalité légendaire entre les enfants de deux villages, a captivé les élèves et a suscité de nombreuses discussions de retour en classe.

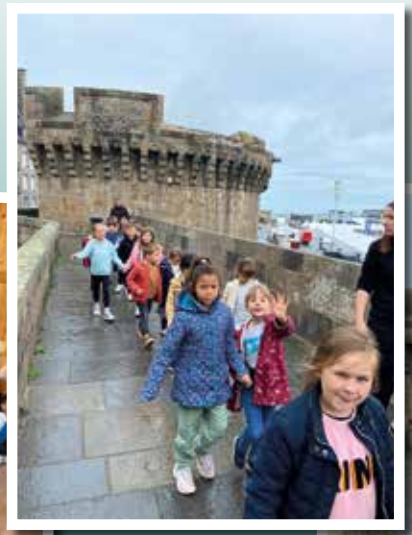
En plus de nourrir la « Culture humaniste » et l'histoire des arts visuels, ce film est un excellent support pour l'Enseignement Moral et Civique (EMC). Il permet d'aborder avec les élèves des notions essentielles du vivre-ensemble : la dynamique de groupe, la gestion des conflits, la camaraderie, la liberté et le respect des règles collectives.

Un grand merci aux enseignants, aux parents accompagnateurs et aux équipes d'accueil qui ont permis la réussite de ces sorties enrichissantes pour nos élèves !

Nous remercions vivement l'Amicale laïque qui finance ces sorties !









Une belle rentrée à l'accueil périscolaire !

La rentrée a sonné à l'accueil périscolaire ! Petits et grands ont repris le chemin de l'école et retrouvé avec plaisir les copains, les jeux et les moments de partage.



Pour accompagner les enfants au quotidien, une équipe d'animation est présente pour les accueillir dans une ambiance conviviale et bienveillante. Manon, Noémie, Rozella, Sabrina et Bérénice veillent à proposer des temps adaptés aux envies et aux besoins de chacun entre jeux, activités créatives, moments de détente et de découvertes.



La météo particulièrement clémente de ces dernières semaines nous a permis de profiter pleinement des espaces extérieurs. Jeux collectifs, activités en plein air et moments de liberté ont rythmé les temps périscolaires, pour le plus grand plaisir des enfants !

Cette rentrée est également l'occasion de découvrir de nouvelles activités, notamment grâce à une initiation au Subbutéo, le célèbre jeu de football de table avec des figurines. Une belle opportunité pour les enfants de s'amuser, de développer leur adresse et leur précision, tout en partageant un moment ludique autour du sport !

Une initiation au théâtre avec Annick Bertet est également proposée sur inscription tous les lundis de 17h15 à 18h, ce qui permet aux enfants de découvrir le plaisir de jouer un personnage, développer leur imagination, prendre confiance en eux et s'exprimer devant les autres.



Et pour reprendre des forces après une journée bien remplie, les enfants peuvent profiter de goûters faits maison, préparés avec soin par notre cuisinière Manon. Un petit moment gourmand et convivial très apprécié, qui vient compléter agréablement ces temps de partage !

Toute l'équipe est heureuse de retrouver les enfants pour cette nouvelle année et leur souhaite une belle rentrée, pleine de sourires, de découvertes, de gourmandises et de beaux souvenirs !



Aide aux devoirs

Un service d'aide aux devoirs est proposé aux enfants inscrits et présents à l'accueil périscolaire chaque jeudi soir, à l'exception du jeudi précédant chaque période de vacances scolaires.

Un grand merci aux bénévoles qui assurent ce service et accompagnent les enfants tout au long de l'année.

Arts et Culture

Tout l'été la section scrabble s'est réunie tous les jeudis de 14h à 17h. Il y avait une moyenne de 8 à 10 personnes sur une vingtaine de personnes inscrites.

Pour la danse bretonne le groupe a cessé ses activités pendant les vacances scolaires et a repris début septembre avec une nouvelle animatrice à la Maison du Temps Libre de 17h à 18h30. Tout se passe bien et le nombre de participants a augmenté.

Si l'une des activités vous intéresse, et pourquoi pas les 2, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

Contacts :
Catherine Delagrée : 06 70 42 90 08 - Katia Cobo : 06 80 53 41 86.

Les Trois Coups de Vildé

« Ferme sous « hôtes » tension », est la nouvelle comédie de Viviane Tardivel et Olivier Tourancheau, que notre troupe « Les 3 coups de Vildé » jouera les 19,20,21 mars 2027 à la salle des fêtes. Nos 8 comédiens vont à nouveau nous surprendre... Ils nous emmènent à la campagne, dans des chambres d'hôtes, avec des locataires hauts en couleurs, des hôtes un peu particuliers...S'ensuivent des gaffes en cascade, des situations improbables ... là où on pensait trouver le calme, on va trouver le rire et la bonne humeur.

Alors, venez nombreux ! Précisons qu'une partie des bénéfices sera reversée cette année à l'association des personnes âgées dépendantes de Dinan, l'APAD.

Bon spectacle !



Association des Anciens Marins et Anciens Combattants

La section de l'Amicale des Anciens Marins et Marins anciens combattants de Vildé-Guingalan vient d'être créée. Son but est de participer aux diverses manifestations patriotiques de la commune ainsi que des rencontres conviviales.
Entre autres, l'amicale recherche 2 jeunes de 15 à 18 ans voulant devenir porte-drapeaux.



Bureau de l'amicale lors de l'assemblée générale du 17 octobre 2026 à Vildé-Guingalan

Les Randonneurs

La saison s'est terminée le 28 juin par la sortie annuelle où une soixantaine de personnes ont pu découvrir et arpenter les sentiers de l'ÎLE GRANDE sous un soleil timide.



Le nouveau calendrier pour la saison 2026-2027 a été dévoilé lors de l'assemblée générale où les maires des différentes communes étaient conviés.

Il s'établit comme suit :
- 6 septembre > SAINT-MAUDEZ
- 4 octobre > SAINT-MICHEL -DE-PLÉLAN
- 8 novembre > PLOREC-SUR-ARGUENON
- 6 décembre > TRÉBÉDAN, marche au profit du téléthon
- 3 janvier > LANGUÉDIAS
- 7 février > MEGRIT
- 7 mars > VILDE-GUINGALAN
- 4 avril > LA LANDEC
- 9 mai > PLÉLAN-LE-PETIT
- 6 juin > SAINT-MÉLOIR-DES-BOIS

Les randonnées sont gratuites et sous la responsabilité de chacun. 3 circuits, 5 km, 8 km et 12 km sont proposés et encadrés par les délégués et des bénévoles. Les départs ont lieu à la salle des fêtes de chaque commune à 14h30, le retour vers 17h ; à l'arrivée un goûter est offert par la municipalité.

Comité des Fêtes et Animations





Le 11 juillet dernier, le Comité donnait rendez-vous au public pour la troisième édition de « Vildé en fête ». Malgré l'annulation du feu d'artifice et une fréquentation un peu moins importante que les années précédentes, la soirée a tenu toutes ses promesses : convivialité, bonne humeur et ambiance festive étaient au rendez-vous. Le public présent a pleinement apprécié ce moment de partage.

L'occasion de saluer une nouvelle fois l'engagement des bénévoles, dynamiques et mobilisés. Ils ont également étrenné les nouveaux tee-shirts aux couleurs du Comité, permettant à l'équipe d'afficher fièrement son identité !

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 2 octobre, le bilan financier présenté par la trésorière, Sylvie André, s'est révélé en demi-teinte, s'expliquant par quelques investissements (tee-shirt, banderole, éclairage). Côté bureau, peu de changements sont à noter. Anne-Marie Fossard poursuit son mandat de présidente. Sylvie André reste trésorière, avec Karine Lesné à ses côtés. Emmanuelle Guého conserve le secrétariat, assistée de Chantal Champagnet, nouvelle adhérente.

Contact : cdf22vilde@orange.fr

TROIS RENDEZ-VOUS AU PROGRAMME EN 2027

Le Comité prépare d'ores et déjà la prochaine année avec trois rendez-vous au calendrier. Les festivités débuteront le 20 février avec un repas créole, proposé sur place ou à emporter. En avril, place aux courses cyclistes FSGT, avant le retour de « Vildé en fête » le 10 juillet.

Quelques heures, un coup de main ponctuel ou un engagement plus régulier… toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre une équipe dynamique et contribuer à la réussite des prochains événements.

Anne-Marie Fossard

Les Petites Mains de Vildé

Après une première année bien remplie, Les Petites Mains de Vildé poursuivent leurs actions avec toujours la même envie : créer du lien, partager de bons moments et soutenir de belles causes.

Le 6 juin dernier, 255 repas à emporter ont été préparés par le personnel communal. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, et tout particulièrement les nombreux Vildéens qui ont répondu présents ! Grâce au succès de cette opération, nous avons décidé, à l'unanimité, de remettre un chèque de 500 € à l'association Autour d'Émeric et Anthony, qui œuvre au profit de Petits Princes et du service pédiatrique de l'Hôpital Sud de Rennes.

L'association a tenu son assemblée générale le 20 juin dernier, l'occasion de revenir sur les actions menées au cours de l'année écoulée, de définir les projets à venir et de procéder à l'élection du bureau.
À cette occasion, Noémie MAIGNAN a été nommée secrétaire. Les autres membres restent inchangés : Karine CHARLOT, présidente ; Sabrina LEFORT, vice-présidente ; Olivier VAUDELET, trésorier ; Gaël FETY, trésorier adjoint et Hortense RABASTÉ, secrétaire adjointe.

Et la suite s'annonce… rock'n'roll ! Rendez-vous le 14 novembre à partir de 19 h, à la Maison du Temps Libre, pour une soirée conviviale avec initiation au rock, suivie d'un concert du groupe The Storm.

Une nouvelle occasion de se retrouver, de partager et de faire vivre la convivialité à Vildé !



Rance Poker Club

Votre association de poker près de chez vous !

Objet de notre association : développement du POKER moderne appelé le "No Limit Texas Hold'em", avec respect des valeurs de convivialité, tolérance, honnêteté, pédagogie, **responsabilisation des personnes et prévention contre l'addiction, l'isolement et les conflits familiaux** (selon la législation en vigueur et en relation avec la police judiciaire).



Notre association loi 1901 a été créée le 6 juin 2012 et le siège social est basé à l'adresse du Président (6 résidence des Lilas 22980 Vildé-Guingalan).

Président : Xavier Cabuy, secrétaire : Richard Loiseleux et trésorière : Sabine Lemerle.
Tous les niveaux de joueurs sont acceptés, chaque nouveau visiteur a droit à une partie gratuite avant d'adhérer ou non, et les parties se déroulent à la Maison des Associations de Vildé-Guingalan (7bis rue de l'école)**, tous les jeudis de 19h40 à 23h40 environ** (retard autorisé).

Attention : accès de la salle interdit aux moins de 18 ans, buvette sans alcool à l'intérieur, et il n'y a aucun enjeu d'argent sur place. **Notre cotisation est recommandée mais non-obligatoire.** Nous fonctionnons en mode scolaire et nous remercions chaleureusement la commune et tous nos partenaires sponsors, fidèles depuis des années. **Merci pour votre soutien !**

Au programme pour la saison 2026/2027 : six mini championnats successifs pour cette 15ème saison, sous forme de tournois récompensés par de nombreux lots (bons d'achat des commerces des environs de votre choix, cotisations futures gratuites, tickets d'entrée pour des tournois réels dans des casinos...). C'est l'intégralité des cotisations recommandées des adhérents volontaires, qui est justement redistribuée sous forme de lots, soit 2 000 € !!!

Ça vous tente d'apprendre le poker moderne ou bien de vous améliorer ? Alors venez jouer un jeudi soir et rejoindre une ambiance vraiment sympa et chaleureuse, avec tout de même une réelle probabilité de 2 chances sur 3, de gagner un lot !!!

N'hésitez pas à venir voir ou essayer, c'est gratuit !!! à bientôt !

Renseignements : 06 50 58 80 60
Mail : xavier.cabuy@orange.fr.
Également notre page Facebook : https://www.facebook.com/RancePokerClub

Amicale Laïque

L'amicale laïque a tenu son assemblée générale, avec une belle participation des parents, soutenus par l'équipe enseignante et la mairie.



Au cours de l'année scolaire écoulée, l'association a investi 12 250 € au profit des activités menées par l'école 1-2-3 Soleil (transports, sorties, fonctionnement). Un voyage de trois jours à Sarzeau (Morbihan) a notamment été organisé pour trois classes, pour un coût global de 14 840 €. L'amicale en a financé 5 360 €, la commune 5 000 € et les parents 4 480 €.
C'est quelque chose que nous aimerions réitérer tous les deux ou trois ans pour que chaque élève puisse vivre cette expérience.

Les différents événements organisés ont permis de récolter plus de 9 000 €. Nous avons donc un déficit cette année, mais nous le savions. Nous l'avions anticipé et notre trésorerie nous le permettait.

Plusieurs projets sont sur les rails pour cette nouvelle année scolaire : ventes de gâteaux, spectacle de Noël le 4 décembre, une visite de Saint-Malo pour le cycle 2, qui suivra la Route du Rhum, la visite du musée Mathurin-Méheust et de Coriosolis pour le cycle 3, l'apprentissage des échecs en CE2-CM1, une journée en bord de mer pour le cycle 3, du cinéma pour toutes les classes, une sortie à la Ferme d'antan de Plédéliac pour la maternelle et le vote au prix des Incorruptibles....

Au sein du bureau, les membres restent inchangés, avec quelques évolutions dans la répartition des postes. Emmanuella Charbonneaux s'occupe désormais de la gestion et de l'administration, Morgane Aoufi devient trésorière adjointe. Delphine Besret reste secrétaire, Charlotte Guillard trésorière, Tiphaine Houssay vice-présidente et chargée des réseaux et Marina Lucas présidente, en charge du WhatsApp.

Un groupe WhatsApp a été créé pour annoncer les manifestations et les demandes de bénévoles. L'association dispose également d'une page Facebook et Instagram.



Football Club Plélan Vildé Corseul

UNE NOUVELLE SAISON PLEINE D'AMBITIONS POUR LES ABEILLES !

Après une trêve estivale bien méritée, le club a repris le chemin des terrains début août avec la préparation des équipes seniors, ponctuée par une série de matchs amicaux, avant le retour du championnat et de la coupe.

Cette saison encore, le club comptera quatre équipes seniors, dont trois évolueront à un niveau supérieur à celui de l'an passé. L'équipe A poursuivra quant à elle son parcours en Régional 3 (R3). Les Abeilles auront à cœur de confirmer la belle dynamique actuelle du club, qui prend une place toujours plus importante dans le paysage footballistique du pays de Dinan.

Du côté de l'école de foot, un changement majeur marque cette rentrée avec le départ annoncé de Joris, après dix années de bons et loyaux services auprès des jeunes du club. Nous le remercions chaleureusement pour son investissement et tout le travail accompli durant ces années. Pour lui succéder, Enzo Guittet nous rejoint après une première expérience au club de Saint-Jacques-de-la-Lande. Il aura pour mission de poursuivre le développement de notre école de foot, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Avec une équipe U17, une U15, une U14, deux U13, deux U11, des U9, une génération U7 particulièrement nombreuse et les baby-foot de l'année 2022, l'école de foot se porte bien et laisse entrevoir de belles perspectives pour l'avenir. Mais il est encore temps de nous rejoindre si vous le souhaitez en cours de saison.



L'équipe de foot loisir n'est pas en reste, avec un renouvellement générationnel qui s'est opéré pour le plus grand plaisir de tous, dans un esprit de convivialité et de partage.

Après avoir largement développé notre pôle communication ces derniers mois, nous mettons cette saison l'accent sur le pôle sponsoring, sous la responsabilité de Martin Serrandour. Commerçants et artisans de la commune, si vous souhaitez soutenir le club et participer à son développement, n'hésitez pas à nous contacter !

Enfin, la saison a débuté, comme le veut la tradition, par notre tournoi annuel. De nombreuses animations viendront rythmer l'année afin de contribuer au financement du club tout en entretenant ce qui fait sa force : la convivialité, le partage et la bonne humeur.

Une nouvelle saison s'ouvre donc pour les Abeilles, avec de belles ambitions sportives et toujours la même envie de faire vivre notre club !

Le Bureau du PVC

Palet Club Vildéen

Une belle journée de palet à Vildé-Guingalan ! Le samedi 22 août 2026, le Palet Club Vildéen a organisé sa traditionnelle journée de palet sur le terrain de football de Vildé-Guingalan.

Dès le matin, de nombreux joueurs et passionnés se sont retrouvés dans une ambiance conviviale. L'après-midi, le concours a rassemblé plus de 70 doublettes, pour de belles parties placées sous le signe du sport et de la bonne humeur. Une météo agréable, des sourires, de la convivialité et de beaux moments de partage ont fait de cette journée une belle réussite !





Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles et à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée. Le Palet Club Vildéen vous remercie et vous donne rendez-vous pour les prochains concours !

Les inscriptions sont toujours possibles, entrainement au boulodrome le mardi et le vendredi de 18 h à 20h.

Autour d'Émeric et Anthony

La 16ème édition des Foulées d'Emeric et Anthony le 4 septembre dernier a tenu toutes ses promesses : records d'inscriptions battus par rapport à 2025 qui était déjà une année record !

- Quasiment 500 coureurs inscrits sur les 2 courses 5 et 10 kms confondues
- 230 personnes venues participer à la marche solidaire Groupama
- Un public nombreux pour encourager les sportifs et profiter des stands buvette et restauration

Les membres du bureau de l'association Autour d'Emeric et Anthony remercient sincèrement l'ensemble des acteurs (coureurs, marcheurs, public, partenaires, bénévoles) qui ont assuré le succès de cette manifestation.

Même la météo était favorable ! À travers un été caniculaire, la journée du 4 septembre était plus nuageuse et moins chaude : un temps idéal pour que les sportifs apprécient le parcours !

C'est l'heure du bilan ... Le bureau est confiant sur les bénéfices qui seront dégagés et qui permettront de :

- faire un magnifique don à l'Association Petits Princes à PARIS pour réaliser des rêves d'enfants gravement malades
- soutenir ou organiser des actions auprès des services pédiatriques de l'Hôpital Sud à RENNES.

Rendez-vous le VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2027 !











Club de l'Amitié

Après une pause pendant les vacances, les après-midi jeux de cartes et Art floral ont repris leurs activités.
Les boules bretonnes jouent toute l'année sans interruption.

La sortie d'une journée chez "Marie Guerzaille", les sorties Bowling, la journée pique-nique, le repas grillades, le repas tête de veau ont été très appréciés.



Je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps toute l'année pour faire vivre notre "Club de l'Amitié".

- Boules Bretonnes : le mardi de 14 h à 17 h (boulodrome)
- Art Floral : une fois par mois le mardi (petite salle MTL)
- Jeux : 2ème et 4ème vendredi du mois (maison des associations)

Le club organise un concours de belote le lundi 25 janvier 2027.

Amicale des Cyclos Vildéens

Le club de l'Amicale Cyclos compte actuellement 25 licenciés ce qui permet d'avoir chaque dimanche et mercredi deux groupes pour faire les sorties.

L'automne arrive et les cyclos se mobilisent pour profiter tant que les températures sont clémentes. Plusieurs Cyclos ont fait des courses FSGT avec de bons résultats.

L'assemblée générale et les demandes de licences ont lieu début novembre.

Bonne route !

Si vous voulez nous rejoindre ou prendre des renseignements, appelez au 02 96 27 08 87 ou au 02 96 27 06 34.



Ça cogite ferme et dans la convivialité à Vildé-Guingalan !

Chaque mardi après-midi, la Maison du Temps Libre s'anime au rythme des ateliers mémoire, où nos aînés stimulent activement leurs méninges à travers des jeux de logique et de vocabulaire.

Porté par l'association Brain Up, ce rendez-vous gratuit permet de progresser à son rythme tout en partageant un bon moment. La suite de ce programme enrichissant est prévue les mardis 3, 10 et 17 novembre 2026 de 14h à 16h.



Salles de Spectacle

EMBARCADÈRE
rue des Plantations
22980 PLELAN LE PETIT
02 96 87 14 27

SOLENVAL
33 rue de la Madeleine
22130 PLANCOËT
02 96 89 41 09

THÉATRE DES JACOBINS
rue de l'Horloge
22100 DINAN
02 96 87 03 11

LE LABO
10 rue Victor Schoelcher
22100 DINAN
02 96 39 47 80

http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/

Agenda des manifestations

- **14 novembre :** initiation puis concert rock, 19h, Maison du Temps Libre (Les Petites Mains de Vildé)
- **8 janvier 2027 :** vœux 18h45, MTL
- **25 janvier :** concours de belote, 13h30, MTL, Club de l'Amitié
- **20 février :** repas créole 19h, MTL, Comité des fêtes
- **7 mars :** randonnée 14h30, MTL, Les randonneurs du Pays de Plélan
- **19, 20 et 21 mars :** théâtre, MTL, 3 Coups de Vildé

Offices de tourisme du territoire

Venez découvrir le site internet de Dinan Cap Fréhel Tourisme : **www.dinan-capfrehel.com**

La recette de Manon



Cookies

Ingrédients pour une vingtaine de cookies :
80 grammes de beurre 1/2 sel mou
40 grammes de sucre blanc
45 grammes de sucre cassonade
1 œuf
½ cuillère à café de vanille liquide
150 grammes de farine
7 grammes de levure chimique
100 grammes de chocolat

Étape 1 : Préchauffer le four à 180 °C.
Étape 2 : Mettre dans un saladier le beurre, les 2 sucres, l'œuf, la vanille et mélanger doucement.
Étape 3 : Ajouter la farine et la levure chimique, mélanger jusqu'à ce que le mélange soit homogène.
Étape 4 : Couper grossièrement le chocolat et ajouter à la préparation.
Étape 5 : Mettre votre pâte à cookies 15 minutes au frais.
Étape 6 : Former des petites boules avec vos mains et les placer sur une plaque à pâtisserie graissée ou couverte de papier sulfurisé.
Étape 7 : Enfourner pour 10 minutes, il faut qu'ils soient légèrement dorés. Laisser les cookies refroidir avant de les enlever de la plaque pour ne pas les casser.

Pour des cookies plus gourmands, vous pouvez ajouter les toppings de votre choix : noisette, praliné, cacahuète, fruits secs, les restes d'œuf en chocolat de Pâques, caramel...



INVITATION SPÉCIALE

aux jeunes de Vildé-Guingalan !

Et si on allait au bowling ensemble ?

La commune de Vildé-Guingalan propose aux jeunes de **8 à 14 ans** de partager un après-midi convivial au **Dinan Bowling** !

Au programme :



1 à 2 parties de bowling



Un goûter



Des rencontres, des rires et de bons moments entre jeunes !

Mais ce n'est pas tout !

Cet après-midi sera aussi l'occasion de vous présenter le **Conseil des jeunes**, un espace pour donner vos idées, proposer des projets et participer à la vie de notre commune.

Tu as des idées ? Tu as envie de faire bouger les choses ? Ou simplement de découvrir cette initiative avec d'autres jeunes ?

Date : Lundi 21 décembre

Horaire : 14h

Lieu : Dinan Bowling

Une invitation gratuite par famille !

Réponse avant le **1er décembre**

Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment placé sous le signe du jeu, du partage et des idées !

La commune de Vildé-Guingalan

Invitation

La Municipalité a le plaisir de convier l'ensemble des habitants et des acteurs de la Commune à la CÉRÉMONIE DES VŒUX vendredi 8 janvier 2027 à 18 h 45 à la Maison du Temps Libre.

Un moment convivial pour débuter ensemble cette nouvelle année. Nous vous attendons nombreux !

SANTÉ, BIEN-ÊTRE

MAISON MÉDICALE
20 rue des Templiers, VILDÉ-GUINGALAN

Médecins généralistes
Docteurs BOZEC, LE PAUTREMAT, BLONDEL, QUERIC, MENAGE, KOPPEL
02 96 27 01 79
www.mgvilde.fr

LOCAL PROFESSIONNEL
5 rue des Templiers, VILDÉ-GUINGALAN

Infirmière ASALEE
Madame Sandrine JUSTE
06 09 47 66 86

CABINET DENTAIRE
35 bis rue des Templiers, VILDE-GUINGALAN
Docteurs LECOMPTE et SMIA
02 96 83 11 12

CENTRE VITAE
6 impasse de la Mairie, VILDÉ-GUINGALAN

Psychomotricienne
M^me^ Manuela COULON
06 94 21 04 06

Infirmière libérale
M^me^ Anne-Lise LAURENT
06 61 52 48 63

Ostéopathe
M^me^ Claire BUSNEL
06 33 24 24 80

Masseur - Kinésithérapeute
M^me^ Andrea-Claudia COSTEA
07 59 55 84 37

KINÉSITHÉRAPEUTE
1 Résidence de la Petite Croix, VILDÉ-GUINGALAN
M. Franck POIRIER
06 68 75 05 25

NATUROPATHE-SOPHROLOGIE
3bis Coavou, VILDÉ-GUINGALAN
M^me^ Nadège DAMIDE
06 33 30 70 09

PSYCHOTHÉRAPEUTE GESTALT, EQUITHÉRAPEUTE
27 Coavou, VILDÉ-GUINGALAN
M. Christophe VANNIER
06 85 10 72 56

GUÉRISSEUR
3 rue de la Borgnette, VILDÉ-GUINGALAN
M. Jérôme HAGUET
06 79 79 40 06

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
74-76 rue Châteaubriand, DINAN

Hôpital René PLÉVEN
02 96 85 72 85

Polyclinique du Pays de Rance
02 96 85 85 85

Centre hospitalier Saint-Malo
02 99 21 21 21

Deux défibrillateurs sont disponibles sur la commune : devant la mairie et à la buvette au terrain de football (rue du Stade).

EAU ET ENERGIE

Eau (SAUR) :
02 22 06 45 00

Dépannage électricité :
09 726 750 22

ÉCOLE

"Groupe scolaire 1, 2, 3 soleil"

- Primaire : **02 21 08 00 05**
- Maternelle : **02 21 08 00 06**
- Cantine scolaire : **02 21 08 00 07**
- Accueil périscolaire : **02 21 08 00 09**

AGGLOMÉRATION

DINAN AGGLOMÉRATION (ACCUEIL)
02 96 87 14 14

DINAN AGGLOMÉRATION (SERVICE DÉCHETS)
02 96 87 72 72

DÉCHÈTERIES :

Déchèterie de Quévert – Les Landes Fleuries
02 96 87 51 37
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
8h45-12h30 et 14h-17h45

Déchèterie de Saint-Hélen – Conillé
02 96 88 23 22
Lundi, mardi, vendredi et samedi :
8h45-12h30 et 14h-17h45

Déchèterie de La Landec – ZA de Beauvent
Du 1er février au 31 octobre :
Lundi, mardi et vendredi : 14h-18h,
mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Du 1er novembre au 31 janvier :
Lundi, mardi et vendredi : 14h-17h,
mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

Les déchèteries de Dinan Agglomération sont fermées les jours fériés.

Toutes les déchèteries de Dinan Agglomération sont munies d'un contrôle d'accès, les usagers doivent détenir un badge pour se rendre dans l'un ou l'autre des sites. Un forfait de 16 passages par année civile est crédité sur le badge pour les sites dotés d'une plateforme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites. Au-delà du quota autorisé, l'accès aux déchèteries est bloqué. Chaque 1er janvier, les compteurs sont remis à zéro.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchèteries de l'agglomération. En arrivant sur le site, le badge est à passer devant le lecteur de borne pour ouvrir la barrière. L'écran de la borne affiche le solde des passages restant.

02 96 87 72 72 – dechets@dinan-agglomeration.fr

Pour votre information, des bennes à cartons sont à votre disposition dans les déchèteries.